## REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

ORNE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Nombre de membres afférents au conseil municipal en exercice municipal en exercice part à la délibération

## DE LA COMMUNE DE SAINT MICHEL THUBEUF

séance du 5 septembre 2022

L'an deux mil vingt deux

et le cinq septembre

à dix huit heures trente minutes le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur POTTIER Christophe, Maire.

**Présents**: M. POTTIER, Mme VANDEWALLE, M. GUYET, M. DELARUE, Mme LEMAITRE, M. LEBOUVIER, Mme TINOCO, Mme MARTEL, M. BENUREAU, Mme CABALLERO, M. PAULHIAC, M. LANCHARD.

Excusée: Mme LE SENECHAL

Absent: M. MARTIN

Monsieur LANCHARD a été nommé secrétaire de séance.

Mme LE SENECHAL donne pouvoir à M. POTTIER

Date de la convocation 02/08/2022

> Date d'affichage 06/09/2022

> > 21-2022

Désaffectation
d'un chemin
rural lieu-dit
le Val
En vue de son
éventuelle
aliénation

Monsieur le Maire indique que le chemin rural lieu-dit le Val, d'une longueur d'environ 260 mètres et 3 mètres de large situé entre les parcelles section A  $n^\circ$  48 et 58 en zone ZC devra être désaffecté en vue de son éventuelle aliénation.

Monsieur le Maire précise que le préalable juridique à la vente d'un chemin rural est sa désaffectation subordonnée aux conclusions d'une enquête publique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité.

- Autorise Monsieur le Maire à désaffecter le chemin rural en vue de son aliénation,
- Autorise à procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural,
- Autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les démarches nécessaires à la poursuite de cette affaire et à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

publication our politication at the Mairs ampache.

6-09-2022

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme, le 6 septembre 2022

le Maire

Pour la Maire empêché. L'Adjoint ;

réception en préfecture 1322-20220905-21-2022-DE 1417-Ansmission : 06/09/2022 réction préfecture : 06/09/2022 Al Administratif de Caen dans les

Les décisions du Conseil Municipal peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvent deux mois de leur publication.

